



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déficits publics

Question au Gouvernement n° 3238

Texte de la question

ABROGATION DE LA PROCEDURE POUR DEFICIT EXCESSIF

M. le président. La parole est à M. Robert Lamy.

M. Robert Lamy. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, la semaine dernière, lors de la réunion du conseil Ecofin, les ministres européens des finances ont salué la politique de désendettement que vous menez depuis 2005. Ils ont décidé à l'unanimité, et sans débat, d'abroger la procédure pour déficit excessif ouverte contre la France en 2003. Cette décision, d'ailleurs entérinée la veille, 29 janvier, par l'Eurogroupe, était attendue, puisque les efforts budgétaires réalisés par le Gouvernement ont permis à la France de ramener son déficit à moins de 3 % du produit intérieur brut en 2005 et à 2,7 % en 2006.

Il s'agit bien sûr d'une très bonne nouvelle, qui traduit la pertinence des choix du Gouvernement depuis deux ans. Pouvez-vous donc nous dire, monsieur le ministre, comment vous avez accueilli cette décision, et nous préciser les objectifs de croissance visés avec la poursuite de cette discipline budgétaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. La semaine dernière, au cours de la réunion qui a rassemblé les ministres des finances de l'Union européenne, nous avons décidé à l'unanimité, sur proposition de la Commission, d'abroger la procédure pour déficit excessif engagée contre la France en 2003 (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) en raison de la situation de nos finances publiques créée par l'absence de financement des 35 heures. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je veux rendre hommage à la majorité et en particulier à Gilles Carrez, rapporteur général du budget (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), qui ont fait en sorte, depuis quatre ans, sous les gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin, que soit atteint l'objectif du " zéro volume " pour les dépenses. Ce résultat exceptionnel a permis à notre pays de sortir de la procédure engagée contre lui.

M. Migaud essaie bien de trouver des arguments pour dire que la France va moins bien, mais les faits sont là : le chômage diminue, la consommation s'améliore et les finances publiques se portent mieux qu'en 2002. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Telle est la réalité !

Vous devez également être embarrassé, monsieur de Courson, de n'avoir pas voté ces budgets vertueux, qui ont permis à la France d'être le premier des grands pays européens - avant l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne - à passer sous la barre des 3 % du PIB pour son déficit. (*Mêmes mouvements.*)

Notre poids dans l'Union européenne s'en trouve accru et nous sommes donc davantage entendus,...

Mme Martine David. Tout va très bien, madame la marquise !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ...mais il ne faut pas relâcher nos efforts. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'engagement de la France est de revenir à l'équilibre budgétaire et de passer sous la barre des 60 % d'endettement d'ici à 2010. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement*

populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Tel est l'engagement que j'ai pris au nom de la France. Je sais qu'il pourra être tenu, à moins que l'on n'ouvre de nouveau les vannes, comme certains propos le laissent craindre. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste).* Ce n'est en tout cas pas le projet de l'UMP ! *(Mêmes mouvements.)*

La voie que nous avons choisie est une bonne nouvelle pour la France et pour l'Europe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3238

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 février 2007